



PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY

Préposé boutiques billetteries (520-10)

Emploi étudiant

Le mandat

Les tâches principales du préposé à la boutique et à la billetterie consistent à accueillir, orienter et informer la clientèle sur les services offerts sur le site; conseiller la clientèle, faire la promotion d'articles et de produits divers et conclure les ventes au comptoir; faire la vente de billets et de droits d'entrée pour l'accès et pour les activités sur le site, enregistrer les revenus, les achats aux caisses, balancer la caisse, compléter le rapport de ventes et préparer les dépôts; tenir à jour un inventaire permanent et faire les demandes nécessaires pour reconstituer les stocks; s'assurer de la mise en place des articles et produits en vente à la boutique; inscrire les prix sur les produits, faire l'étalage des produits et la mise en valeur de la présentation des produits et des articles offerts; surveiller le vol à l'étalage, appliquer les directives reçues; être appelé, au besoin, à prendre les appels téléphoniques et à fournir les renseignements à la clientèle; faire l'entretien et de la boutique, vérifier le fonctionnement de l'équipement, faire rapport de toute anomalie ou de toute défectuosité, indiquer immédiatement tout événement qui intervient dans l'opération courante de la boutique et de la billetterie; et collaborer, au besoin, lors de fort achalandage, avec le conducteur et l'aide-conducteur de remontée mécanique au niveau de la vérification des billets; exécuter toute autre tâche connexe à son titre d'emploi.

Les qualifications requises

Détenir un diplôme d'études secondaires; connaissances minimales en comptabilité; expérience en commerce de détail, vente, techniques de vente et de mise en marché; bilinguisme.

Les conditions de travail

Il s'agit d'un emploi étudiant.

Être inscrit dans un établissement d'enseignement reconnu aux fins de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme

La période d'emploi est de mai à octobre

Être disponible pour travailler sur des horaires flexibles (incluant fins de semaines et jours fériés).

Les conditions de travail applicables sont celles prévues à la convention collective en vigueur.

Le taux de salaire horaire : 12,25 \$ taux en vigueur à partir du 1^{er} mai 2018

Lieu de travail : Parc de la Chute-Montmorency

Les modalités d'inscription

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le **30 mars 2018** à :

Marie-Claude Théberge, Responsable service à la clientèle

Par courriel : theberge.marie-claude@sepaq.com

Les demandes seront traitées en toute confidentialité